

**C'est d'actualité :** 1. Où en étaient les arrachages à travers l'Europe au 20 octobre ? (source :



NEPG / Fiwap) : France, Allemagne et Pologne étaient très avancés (> 85 %). Aux Pays-Bas, plus de 90 % sont récoltés dans les régions côtières (provinces de Noord-Holland, Zuid-Holland, Zélande), et plus de 70 % dans le Sud-Est, pour un total national de l'ordre de 80 %.

La Belgique est la plus en retard avec 50 à 60 % de récolté (sur 90.000 ha il resterait +/- 40.000 ha à arracher), et de grandes différences sous-régionales : plus de 75 % récolté dans l'ouest du pays (Flandre occidentale, Hainaut occidental), moins de 40 % dans

l'est du pays car dans plusieurs sous-régions (Thudinie, Hesbaye liégeoise et limbourgeoise notamment) les pluies restent encore insuffisantes pour un travail normal. Ces derniers jours, on a arraché chaque fois que cela était possible, y compris à basses t° (en-dessous de 8°C, voire même de 4°C) ainsi que la nuit.

## 2. Communiqué de l'AFSCA du 13/10/2016 : Contrôles phytosanitaires renforcés pour les pommes de terre de consommation introduites de Pologne :

Nous apprenons que des quantités non négligeables de pommes de terre de consommation produites en Pologne pourraient être commercialisées en Belgique dans les prochains mois.

Ce commerce est tout à fait légal étant donné que la Pologne est membre de l'Union européenne et donc soumise aux mêmes règles phytosanitaires que la Belgique. Cependant, si tel était le cas, nous demandons aux opérateurs belges de faire preuve d'une grande prudence dans la mesure où, malgré les importants efforts consentis par les autorités phytosanitaires polonaises, ce pays reste fort impacté par les maladies de quarantaine de la pomme de terre que sont la pourriture annulaire et la galle verruqueuse. C'est dans ce contexte que la Pologne a adopté une réglementation nationale imposant l'inspection et l'échantillonnage systématiques pour la recherche de la pourriture annulaire de tout lot de pommes de terre de consommation destiné à être expédié dans un autre pays membre de l'UE.

En pratique, les opérateurs belges concernés devraient tenir compte de ce risque spécifique pour adapter en conséquence les modalités de leur autocontrôle. Ils devront notamment :

- vérifier que tout lot de pommes de terre polonaises est bien accompagné du certificat officiel émis par les autorités polonaises (voir le format en annexe) dûment complété et estampillé à l'aide d'un cachet rouge (preuve qu'il a été officiellement contrôlé et qu'on n'a pas découvert de contamination par la pourriture annulaire / ringrot);
- vérifier que le moyen de transport est bien scellé au moyen d'un scellé officiel polonais (voir photo en annexe) ;
- appliquer un programme d'échantillonnage ciblé pour vérifier l'absence de *Clavibacter michiganensis* spp *sepedonicus* (agent causal de la pourriture annulaire / ringrot); le cas



échéant, ces échantillonnages pourraient être réalisés dans le cadre du plan sectoriel d'autocontrôle établi par Belgapom ;

- inspecter visuellement chaque lot afin de vérifier l'absence de symptômes de cette pourriture annulaire ou de galle verruqueuse (*Synchytrium endobioticum*) et, en cas de doute, faire analyser l'échantillon par un laboratoire agréé par l'AFSCA et notifier immédiatement à l'Agence tout cas de contamination.

Les lots qui ne seraient pas scellés et/ou accompagnés de certificats polonais doivent être considérés comme suspects et devront être immédiatement notifiés à l'AFSCA. Celle-ci imposera alors un échantillonnage approprié (au moins équivalent à l'échantillonnage imposé par les autorités polonaises, soit 2 échantillons par lot) à charge de l'opérateur. Cet échantillonnage ne sera pas appliqué si l'importateur décide de refuser la marchandise et de renvoyer immédiatement le camion en Pologne. Par ailleurs, dans tous les cas, l'Agence avertira immédiatement les autorités polonaises pour que celles-ci prennent les mesures nécessaires à l'encontre des expéditeurs n'ayant pas respectés les exigences légales.

**Pommak** : Transactions très régulières la semaine passée suite aux arrachages en cours ayant approvisionné davantage l'offre. A quels prix ? Voyez sur [www.pommak.be](http://www.pommak.be). Utilisez Pommak chaque jour, pour vous informer puis pour informer les autres participants en apportant votre (vos) transactions en temps réel. La transparence des marchés est à ce prix. Rendez-vous sur [www.pommak.be](http://www.pommak.be) Mot de passe oublié ? Envoyez un courriel à [pl@fiwap.be](mailto:pl@fiwap.be) ou [df@fiwap.be](mailto:df@fiwap.be).

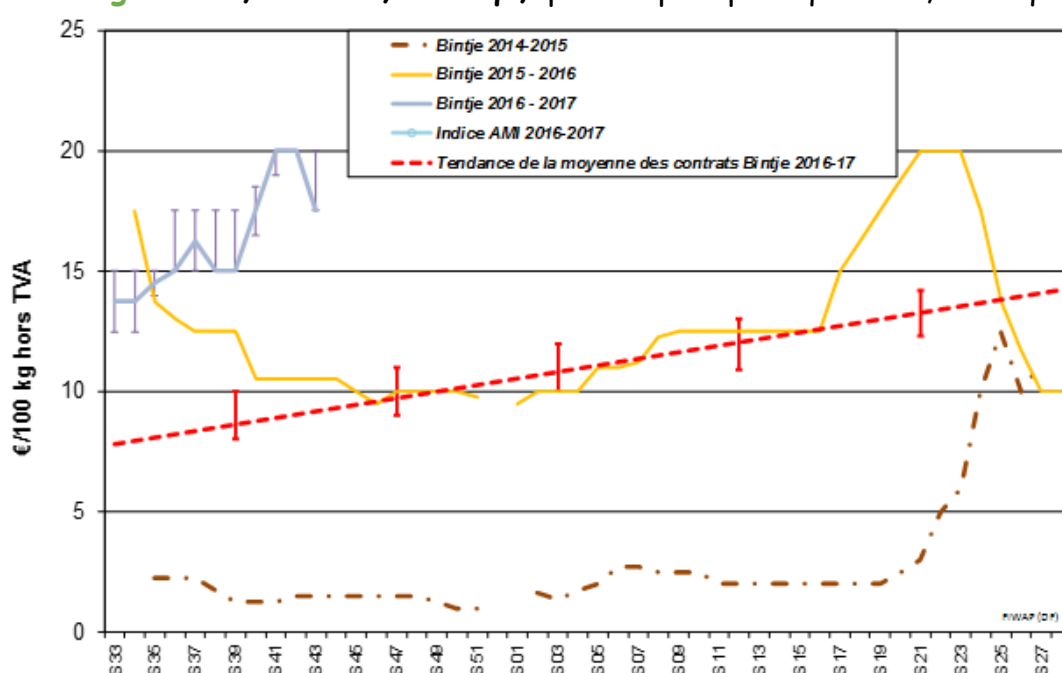
**Belgique (semaine 43)**: message des marchés Fiwap / PCA :

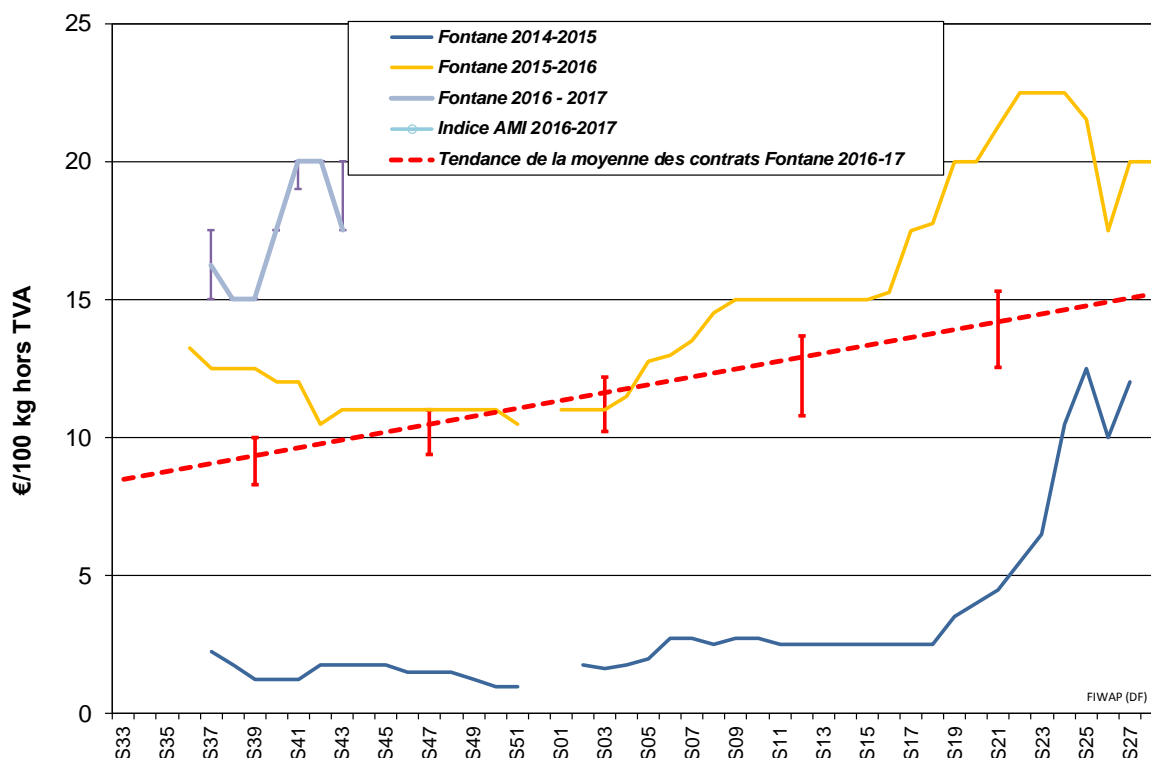
**Pomme de terre industrielle** : (vrac, fritable, départ, hors TVA) : marchés stables, avec très peu de transactions par manque d'offre et de demande. Plusieurs industriels ne sont pas à l'achat et tournent sur base des contrats sortie champ. D'autres sont passivement acheteurs.

**Bintje, Fontane et Challenger** : 17,50 - 20,00 €/qt, prix le plus pratiqué à 17,50 €/qt (il

concerne aussi les surtonnes de contrats, ou les lots de moindre qualité). Les prix supérieurs concernent l'épluchage, pour une qualité plus spécifique (en calibre ou en PSE par exemple).

**Innovator** : non coté (par manque de transactions).






**Plant de Bintje** : plant hollandais, classe A, rendu mars 2017, par 5 tonnes, en sacs, hTVA : cours fermes. Quasi pas de commerce par manque de demande.

**Calibre 28 - 35 mm** : 65,00 - 69,00 €/100 kg ;

**Calibre 35 - 45 mm** : 40,00 - 43,00 €/100 kg.

**Marchés physiques européens**: récapitulatif des cours (source: NEPG):

	€/tonne	Semaine 41	Semaine 42	Semaine 43	Tendance
<b>Belgique</b>	Bintje	190,00 - 200,00	200,00	175,00 - 200,00	↑
	Fontane	190,00 - 200,00	200,00	175,00 - 200,00	↑
<b>Pays-Bas</b>	Goes Var industrielles sable	170,00 - 190,00	180,00 - 200,00	-	↑
	Cotation VTA Var fritables	180,00 - 200,00	180,00 - 200,00	-	→
<b>France</b>	Diverses var industrielles	175,00 - 225,00	200,00 - 225,00	175,00 - 225,00	↓→
<b>Allemagne</b>	Fontane	185,00 - 190,00	175,00 - 185,00	-	↓
	Innovator	200,00	190,00 - 200,00	-	↓→
<b>Grande-Bretagne</b>		200,82 € (179,30 £)	204,71 € (182,26 £)	-	↑
Belgique (Fiwap/PCA)	Tout venant 35 mm +, fritable, vrac, départ, min 360 g/5 kg PSE, min 60 % 50 mm +, chargé, hors TVA.				
Pays-Bas (Cotation régionale de Goes + cotation VTA)	Destination industrie frites : tout-venant, vrac, fritable, départ, 40 mm +, min 60 % 50 mm+, min 360 g/5 kg PSE, hors TVA. Export: tout-venant, vrac, départ, 40 mm +, min 60 % 50 mm+, hors TVA.				
France (RNM)	Bassin Nord, non lavée, 360g/5 kg PSE, tout venant 35mm+, fritable, hors TVA				
Allemagne (Reka-Rhénanie)	Fritable, 40 mm+, vrac, départ, hors TVA (Reka - Rhénanie). A certaines périodes, 10,00 €/t à retirer pour triage !				
Grande Bretagne (AHDB Potatoes)	Prix moyen marché libre: toutes variétés, départ ferme (sac ou vrac), sans accord de vente avant le 1 <sup>er</sup> juillet. Chaque transaction intervient dans le prix moyen marché libre de la semaine de livraison				

**Marché à terme**: EEX à Leipzig (€/qt) Bintje, Agria et var. apparentées pour transfo, 40 mm+, min 60 % 50 mm +:

	18/10	19/10	20/10	21/10	24/10 : Volumes-Positions ouvertes		
Novembre 2016	18,10	18,30	18,60	18,20	18,40	0	94
Avril 2017	22,90	23,20	22,50	21,50	21,70	92	7058
Juin 2017	24,80	25,70	25,10	24,30	25,80	0	116
Avril 2018	15,10	15,00	15,10	15,10	15,00	1	152

Selon les observateurs, la baisse du marché à terme est davantage d'ordre technique, certains opérateurs ayant pris leur bénéfice suite à la temporisation potentielle du marché physique.

**Pays-Bas:** Les pluies de la semaine passée rendent les arrachages possibles dans toutes les régions, y compris dans le Sud-Est (même si la situation n'y est pas revenue à la normale pour autant). Les marchés sont qualifiés de « calmement soutenus », avec l'essentiel des transactions libres à 20,00 €/qt et plus (selon la variété). Maintenant que l'essentiel de la récolte est « derrière les planches », l'offre se réduit. Le surcalibre de plants reste proposé à 18,00 €/qt. La demande industrielle est discrète car les volumes contractés occupent la place. Le commerce d'export vers l'Afrique et les Caraïbes a ralenti par rapport aux semaines précédentes (conséquence de la hausse des cours ?). Les envois se poursuivent vers l'Europe du Sud sur base de 19,00 - 20,00 €/t.

<b>Bourses régionales (€/qt)</b>	<b>Sem. 40</b>	<b>Sem. 41</b>	<b>Sem. 41</b>	<b>Tendance</b>
<b>Goes</b> Var frites 40 mm+ départ champ sable	16,00 - 18,00	<b>17,00 - 19,00</b>	<b>18,00 - 20,00</b>	↑ ↑
<b>Goes</b> Var frites 40 mm+ argile	18,00 - 22,50	<b>19,00 - 23,00</b>	<b>20,00 - 23,00</b>	↑
<b>Emmeloord</b> Var frites vers BeNeDe* 40 mm+	16,25 - 18,50	<b>17,50 - 20,00</b>	-	↑
<b>Emmeloord</b> Var frites pour autres destinations 40 mm+	18,00 - 23,00	<b>20,00 - 23,00</b>	-	↑
<b>Emmeloord</b> Prix moyen pdt fritable 40 mm+	19,63	<b>20,13</b>	-	↑

\* BeNeDe = Belgique, Pays-Bas et Allemagne

<b>Cotation VTA</b>	<b>Sem. 40</b>	<b>Sem. 41</b>	<b>Sem. 42</b>
Var fritables, 40 mm+	18,00 - 20,00	18,00 - 20,00	<b>18,00 - 20,00</b>
Var export 45 mm +, en sac	17,00 - 23,00	17,00 - 23,00	<b>17,00 - 23,00</b>

Selon le NAO, les usines hollandaises ont travaillé 324.300 tonnes de pommes de terre en septembre dernier, soit 9.000 tonnes de moins qu'en septembre 2015. Depuis début août toutefois, le total travaillé atteint 616.000 tonnes pour une production de 375.000 tonnes de produits finis. Le rendement de transformation est nettement meilleur que l'an dernier (606.900 tonnes de matière première pour 315.400 tonnes de produits finis).

**France:** Les industriels sont aux achats pour absorber facilement l'offre sortie champs, et les cours étaient stables ou en hausse la semaine passée pour atteindre 20,00 à 22,50 €/qt selon la variété. Les rendements sont très variables entre régions et parcelles, mais nombre de hangars ne seront pas remplis.

**Pomme de terre industrielle non lavée, vrac, départ, hTVA, Nord Seine, €/qt, min - max (moy) (RNM) :**

	<b>11/10/16 (sem. 41)</b>	<b>18/10/16 (sem. 42)</b>
Pdt industrie, Nord Seine, non lavée		
Chair normale, divers var. 360 PSE, 35 mm +, fritable	19,00 - 22,50 (20,00)	<b>20,00 - 22,50 (20,50)</b>
Bintje, 35 mm +, fritable	17,50 - 20,00 (19,00)	<b>20,00</b>
Fontane, 35 mm +, fritable	19,00 - 20,00 (19,50)	<b>20,00 - 22,00 (20,00)</b>

\*Depuis la semaine 35, cotation le mardi.

Selon le GIPT, les usines françaises ont travaillé 217.000 tonnes sur la période juillet - septembre, en baisse de 23.000 t (9 %) par rapport à 2015 et de 52.000 t par rapport à 2014.

**Allemagne:** Les récoltes se terminent à travers la RFA, mais il faudra encore 2 semaines pour que tout soit rentré en Rhénanie qui a connu les mêmes conditions que le Centre et l'Est de la Belgique (retour des pluies seulement depuis la semaine passée). La baisse des cours vendredi matin annoncée en Belgique par Belgapom « a nécessité une adaptation (à la baisse) des prix rhénans » (Reka)...

**Marché du frais** cours en hausse. Chair ferme à **16,00 €/qt** (+3,7%) et les principalement à chair ferme et farineuses autour de **14,92 €/qt** (+3,7%). La demande de tubercules, départ stockage commence déjà (alors que les arrachages ne sont pas finis) et certains lots à PSE élevés partent vers la transformation. Sur le **marché de la transformation**, cours en hausse : prix entre **18,50 et 20,00 /qt**. **Marché stable mais ferme en pommes de terre bio** : prix moyens variant entre **61,00 et 64,00 €/qt** rendues négoce. En Belgique, des cours autour de 80 €/qt ont été pratiqués pour de la chair ferme bio.

Prix REKA Rhénanie : prix producteurs*, hTVA	14/10/16 (S. 41)	21/10/16 (S. 42)
Hâtives industrie 40 mm+ Fontane	18,50 - 19,00	17,50 - 18,50
Innovator	20,00	19,00 - 20,00
Vente détail à la ferme (sacs de 25 kg) Annabelle	7,00	8,00
au marché (sacs de 25 kg)	6,00	7,00
Prix AMI GmbH : prix producteurs rendu négoce		
Moyennes du pays : chair ferme (en vrac)	15,42	16,00
Principalem. à chair ferme et farineuses (vrac)	14,38	14,92
<u>Rhénanie</u> ch. ferme (départ champ - dép. hangar)	19,00	19,00 - 23,00
principal. à chair ferme	17,00	17,00 - 21,00
farineuse	19,00	19,00 - 23,00
<u>Basse Saxe occidentale</u> var. Frites 40mm+	14,50 - 16,00	16,00 - 17,00
Chips/croustilles 35mm+	15,50 - 19,00	17,00 - 19,50
<b>Pdt bio: dernière cotation disponible :</b>	<b>Semaine 40</b>	
Toutes variétés, comm. détail, €/kg (caisse 12,50 kg)	1,31	
Chair ferme, comm. détail, €/kg (caisse 12,50 kg)	1,31	
Toutes variétés, comm. gros, €/kg (caisse 12,50 kg)	1,01	
Chair ferme, comm. gros, €/kg (caisse 12,50 kg)	1,11	

\*En période de départ champs, il faut retirer 1,00 €/qt à ces prix pour frais de triage !!

**Grande-Bretagne:** Prix moyen sur le marché libre pour la semaine 42 : **non communiqué**  
 Marchés fermes vu la priorité donnée par les producteurs au stockage, et leur réticence à vendre dans la perspective de meilleurs prix en cours de saison. Les prix en variétés industrielles restent orientés à la hausse vu la demande locale et continentale évidente. Des envois considérables de Maris Piper sont signalés vers la Belgique. Le cours de change et les équilibres de marché rendent actuellement la pomme de terre industrielle anglaise de 3 à 5 €/qt moins chère qu'en Belgique ou aux Pays-Bas.

La pluie a interrompu les arrachages la semaine passée, mais la récolte est déjà très avancée. Les rendements sont confirmés plus bas que la « normale », avec un taux de défauts plus élevé (crevassées, vertes). Les températures nocturnes fraîches facilitent le séchage.

**En raison de la Toussaint, prochain message le mercredi 02 novembre 2016.**

**Auteurs:** Pierre Lebrun – Daniel Ryckmans. Pour toute question: [pierre.lebrun@fiwap.be](mailto:pierre.lebrun@fiwap.be) ou [daniel.ryckmans@fiwap.be](mailto:daniel.ryckmans@fiwap.be) ou 081/61.06.56. La synthèse des marchés belges est établie en étroite collaboration entre Fiwap et PCA et ne peut être reprise qu'en mentionnant les 2 organismes sous le vocable «Message des marchés Fiwap/PCA» ou «Marktbericht PCA/Fiwap».

**Sources:** **Général:** NEPG. **Belgique** : contacts téléphoniques pris auprès de professionnels du secteur (producteurs, négociants, courtiers, transformateurs,...) figurant parmi une liste de 80 correspondants. **France** = RNM (Réseau des Nouvelles des Marchés) à Lille. **Pays-Bas** = Cotation officielle de Rotterdam + NAO (Nederlandse Aardappel Organisatie), G.E. Tjepkema – Dronten ; Agro-Trade bv – Buurmalsen ; VTA (Verenigde Telers Akkerbouw) ; BAI (Bureau Aardappelmarkt Informatie) ; Boerderij ; Aardappelinfo / HPA. **Allemagne** = REKA-Rhénanie; Eurex (Francfort); AMI (Agrarmarkt Information - GmbH). **Grande-Bretagne** = AHDB Potatoes, Potato Call